L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE. —NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 7 MAI 1844.

PAR BULLIT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT:
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Les prix de l'abonnement ne sont pas en année. Aucune souscription sont un journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES:—Huit quarts par carré chaque page, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'année originale devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces. Les artisans et personnes ressant en ville, et les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, les agens maritimes, fabricans et bateaux à vapeur, et les maisons de commerce faisant la commission, $60. Des abonnemens en proportion à moins d'étendue.

Les périodiques étrangers ou avis extraits d'un ou par réclame fort, et seuls pris tout entier.

Les ANNONCES de mariages et de décès, les articles purement relatifs à l'attention du public à des ventes d'immeubles, meublemens, les articles signés par des passagers, les annonces de bonifices des, &c. &c. seront payés au tiers des annonces ordinaires.

Les ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, seront 50 par carré pour chaque insertion.

Les ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, ne seront pas insérés, à moins qu'ils ne soient payés d'avance.

Les ANNONCES qui ne doivent pas être insérées jusqu'à un ou plusieurs jours, seront payées au tiers de l'espace ordinaire.

Les ANNONCES de candidats, à des emplois publics et à des annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

CABOTAGE.

LIGNE DE PAQUEBOTS A VAPEUR.

STEAM-SHIPS

Faisant le service de la malle entre l'Angleterre et l'Amérique du Nord,

Du port de 1200 tonneaux et de la force de 440 chevaux

PARZ

En vertu d'un contrat fait avec les Lords de l'Amirauté, Capt. C. H. E. Judkins
" E. Hewett.
" E. G. Nott.
" Alex. Ryrie.

Partiront de Liverpool et de Boston.

De Liverpool	De Boston.
Britannia.....1 janvier.....1er. janvier.	
Caledonia.....1 février.....1er. mars.	
Acadia.....1 mars.....1er. avril	$120

Prix du passage, de Boston à Liverpool 80
De Boston à Halifax 20

Il y a bord de chaque steam-ship un chirurgien expérimenté. Aucun passage ne sera considéré retenu, si le prix en a pas été payé.

Les lettres et les journaux envoyés par ces steam-ships devront passer par les bureaux de poste.

S'adresser à JAKVIS & ANDREWS
3 janv. 7, Canal-Street, Nouvelle-Orleans.

FERRY A VAPEUR DE CAB (tirer MUNICIPALITE, Vis-à-vis la Place d'Armes.

Réduction, à 5 cents, du prix de passage.

Pendant toute la saison d'hiver, le Ferry sera à la disposition du public, depuis la pointe du jour jusqu'à 9 heures du soir, et les dimanches et fêtes jusqu'à 11 heures.

Les pâtes ou marché de famille qui traverseront trop le fleuve avec leurs enfans, pour ci-singer d'un jour, sont faits avec le prix d'une seule traversée, lorsque étant pourvues de soupapes de sûreté qui rendent tout accident impossible.

Les personnes qui voudraient passer l'eau avec chevaux et voitures, pour aller à la chasse, le pourront sans le moindre délai, chaque heure, et les deux rives étant dans le meilleur état.

PRIX:

Pour une personne seule.	5 cents.
Pour un cheval et son cavalier,	30 "
Pour un cheval et un cabriolet,	75 "
Pour un cheval et un wagon	75 "
Pour deux chevaux et une voiture,	$1 00
Pour un cheval et un char,	50 "
Pour les chars de plantures, les dimanches,	50 "

26 mars 1844.

ROBERT MURPHY

HARRY OF THE WEST.

Le superbe vaisseau du Bayou Sara HARRY OF THE WEST, capitaine Tho. Clark, partira pour Bayou Sara et Tunica, tous les dimanches matin, à huit heures—au retour, il partira du Bayou Sara tous les mercredis après l'arrivée des chars du Pâtisseur.

Le Harry of the West est convenablement construit pour ces voyages, il a une chambre très spacieuse. Les chambres du Capitaine sont meublées avec des lits pour la malle. La capacité pour prendre du fret a bord de ce bateau est telle que tout les planteurs et escrivers peuvent compter confiance qu'il prendra toute la quantité qui lui sera offerte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
13 nov—6m J. BONNER, 11, St. Charles

STEAMER MALLE DES K. U. BRILLIANT.

Paquebot semi-hebdomadaire pour la côte Donal terreville, Plaquemines, Baton Rouge, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sarah Pointe Coupée et Tunica.

Le beau steamer à double machine BRILLIANT, capitaine Hart, partira désormais de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis et dimanches à 10 heures du matin, et du Bayou Sarah tous les lundis et vendredis à 10 heures A M. et fera son retour aux Nouvelles-Orléans le lendemain matin, au moment de la marée, afin d'arriver plus tôt aux différens endroits.

Les ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, seront 50 par carré pour chaque insertion.

Les ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, ne seront pas insérés, à moins qu'ils ne soient payés d'avance.

Les ANNONCES qui ne doivent pas être insérées jusqu'à un ou plusieurs jours, seront payées au tiers de l'espace ordinaire.

Les ANNONCES de candidats, à des emplois publics et à des annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

Ports d'Europe.

POUR MARSEILLE.—Le navire PHARON, capt. Thompson, partira incessamment. Pour passage, s'adresser à L. H. GALE, 98 Commune.

POUR MARSEILLES.—Le magnifique navire ROCHESTER, capt. Owen, ayant toutes ses cargaison à bord, partira incessamment. Pour passage seulement, s'adresser à L. H. GALE, 98 Commune.

POUR BORDEAUX.—Le navire A. I. EDWARD, Capitaine J. Lagueriere, pour cette destination expédié pour le mois de mai prochain. Pour balance de fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à L. H. GALE, 98 Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire de première classe ISAAC NEWTON, capitaine Spalding, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant des bons arrangements, s'adresser à L. H. GALE, 98 Commune.

POUR LE HAVRE.—Le superbe paquebot de première classe et bon coureur, JEAN BART, capitaine Mogers, ayant la majeure partie de son chargement, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de bons arrangements coton ou pour passage, s'adresser à JENKINS & TIGLER, 3, rue St Charles 25 av 62

POUR LIVERPOOL.—Le beau navire de 1ère classe SUSAN DREW, capt. Page, ayant engagé la majeure partie de son chargement, partira incessamment. Pour fret de 500 balles de coton, ou passage, ayant de beaux arrangements, s'adresser à L. H. GALE, 98 Commune. 6 mai

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier FONTIAC, capt. Parker, ayant engagé la majeure partie de son chargement, partira incessamment. Pour fret de 400 balles de coton ou passage, ayant de beaux arrangements, s'adresser à L. H. GALE, 98 Commune. 6 m

POUR LIVERPOOL.—La brique A. I. VICTOR, capt. Bartlet, partira incessamment. Pour fret de 350 balles de coton ou pour passage, s'adresser à L. H. GALE, 98 Commune 27 av 47

POUR LIVERPOOL.—Le navire anglais THALIA, capt. Vaughan, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour fret de quelques centaines de balles de coton, s'adresser à DUNCAN KENNEDY, 51 Toulouse 22 av

POUR ANVERS.—Le navire JAMES H. SHEPHERD, capt. Bouteller, partira incessamment. Pour fret de 100 boucauts de tabac, ou pour passage, s'adresser à L. H. GALE, 98, Commune. 17 av

POUR GLASGOW.—La brique fine mûrière LAURENS, capt. Smith, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton, ou pour passage, s'adresser à L. H. GALE, 98 Commune 17 av

PORTS DU GOLFE.

POUR LA GUADELOUPE ET ST THOMAS.—Brick du voilier ANNA SWAN, capt. Harris, partira pour ces îles dans huit jours. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord au lat. du Triangle, ou chez BLANCHARD, EMER & Co. 23 av—6 (IS DU FOUR. 11 Conti.

1 mai

POUR LE HAVRE.—Le navire de première classe ISAAC NEWTON, capitaine Spalding, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant des bons arrangements, s'adresser à L. H. GALE, 98 Commune 30 av 41

POUR LE HAVRE.—Le superbe paquebot de première classe et bon coureur, JEAN BART, capitaine Mogers, ayant la majeure partie de son chargement, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant des bons arrangements coton ou pour passage, ayant de bons arrangements, s'adresser à JENKINS & TIGLER, 3, rue St Charles 25 av 62

POUR LIVERPOOL.—Le beau navire de 1ère classe SUSAN DREW, capt. Page, ayant engagé la majeure partie de son chargement, partira incessamment. Pour fret de 500 balles de coton, ou passage, ayant de beaux arrangements, s'adresser à L. H. GALE, 98 Commune. 6 mai

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier FONTIAC, capt. Parker, ayant engagé la majeure partie de son chargement, partira incessamment. Pour fret de 400 balles de coton ou passage, ayant de beaux arrangements, s'adresser à L. H. GALE, 98 Commune. 6 m

POUR LIVERPOOL.—La brique A. I. VICTOR, capt. Bartlet, partira incessamment. Pour fret de 350 balles de coton ou pour passage, s'adresser à L. H. GALE, 98 Commune 27 av 47

POUR LIVERPOOL.—Le navire anglais THALIA, capt. Vaughan, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour fret de quelques centaines de balles de coton, s'adresser à DUNCAN KENNEDY, 51 Toulouse 22 av

POUR ANVERS.—Le navire JAMES H. SHEPHERD, capt. Bouteller, partira incessamment. Pour fret de 100 boucauts de tabac, ou pour passage, s'adresser à L. H. GALE, 98, Commune. 17 av

POUR GLASGOW.—La brique fine mûrière LAURENS, capt. Smith, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton, ou pour passage, s'adresser à L. H. GALE, 98 Commune 17 av

UN demande ou ouvrire à expédier tout de suite pour New-York. FORDICK & BRO. 26 av 74, Camp

A LOUER.—une maison basse de quatre appartement, située rue St. Claude, entre les rues Dumaine et Ste. Anne. S'adresser à R. BRUGIER, rue St. Louis No 9.

MAISONS A LOUER.—Deux maisons en briques à deux étages, très spacieuses et en bon état, situées rue de la Victoire, près le nail road de Pontchartrain. Une maison à étages également bien située et en bon ordre, rue Marigny près la Levee.

Ces maisons seront louées à des prix modérés, pour une difficulté d'adresser à J. ALBERT, 21, St. Louis 21 av

A LOUER PRESENTEMENT.

Deux maisons hautes en briques, neuves, situées rue de la Douane entre Bourbon et Dauphine, s'adresser à R. BRUGIER, 12 a rue St. Louis

A LOUER.—Une très jolie Maison, rue Condé, au coin de celle du Quartier, se composant d'un grand salon, d'une salle à manger et de 3 chambres à coucher, plus une grande cour bien ombragée, agréable. Le tout en très bon ordre et à louer à un prix modéré. S'adresser à A. GORDON, WYLIE & Co, 32, rue Bienville. 6 mars

MAISONS A LOUER.—Deux maisons à deux étages, très spacieuses et en bon état, situées rue de la Victoire, près des Champs Elysées, les dites maisons ayant un second corps de logis sur l'arrière entre deux cours et reçoivent l'eau des water works.

Une maison à trois étages, rue Marigny, près la levee, très convenable pour une grande famille, également pourvue de l'eau des water works.

Ces maisons seront louées à bas prix, pour les conditions s'adresser à R. BRUGIER, 12, rue St. Louis 8 av

A LOUER.—Une très belle Maison en briques à deux étages, encoignure à Champs Elysées et Bons Enfans, avec une galerie en bois devant les deux rues. L'étage supérieur est de trère bon goût. S'adresser pour plus amples renseignemens, à R. D. BLOSSMAN & Co, 26 Bienville 26 mars

A LOUER.—Deux Maisons sur le chemin du Bayou, à environ 10 minutes de la ville. Chaque maison a 4 chambres, 2 cabinets, galerie, avec deux cuisines parées de 2 chambres, citernes, &c. Le tout sera loué à bas prix, s'adresser à R. BRUGIER, 12 a rue St. Louis.

Aussi, deux moitié de maison, en face celles ci-dessus, comprenant chacune 3 chambres, cabinets, citernes, &c. à louer pour 150 par mois. W. E. & R. MURPHY, 121, Vieux Bassin. 29 mars

MAISONS A LOUER.

Une Maison à étages ayant magasin, située rue St. Louis, entre Royale et Bourbon.

Une Maison à l'entrepôt Grande Hommes et Dauphin.

Deux Maisons situées rue de Français.

Une Maison rue Ste. Ursule, près Claiborne.

Une Maison rue Ste. Claire, près St. Louis.

Une Maison rue Ste. Anne, près Claiborne.

Une Maison rue Ste. Claire, près Ste. Anne.

Pour les conditions qui seront des plus avantageuses, s'adresser à CORDY-VIOLLE & LEGER, Agens Rue de Chartres, No. 102, entre les rues St. Louis et Conti 4 jours

A LOUER.—une maison située rue des Grands Hommes No. 8 S'adresser à R. BRUGIER, 9, rue St. Louis 23 av

MILL.—quelques barils de l'Ouest à vendre par BUDDECK, WOODS & Co. 3 mai 92, Tchoupitoulas

HUILE DE CASTOR—un petit lot à vendre par BUDDECK, WOODS & Co. 3 mai 92, Tchoupitoulas

JAMBONS—80 barils à vendre par BUDDECK, WOODS & Co. 3 mai 92, Tchoupitoulas

THE IMPERIAL—50 caquets à vendre par BUDDECK, WOODS & Co. 3 mai 92, Tchoupitoulas

BALAIS—500 douzaine, fournis de mais à vendre par BUDDECK, WOODS & Co 3 mai 92, Tchoupitoulas

SUCRE CANDE—Quelques caisses à vendre par BUDDECK, WOODS & Co. 3 mai 92, Tchoupitoulas

SAVON AMIDON & CHANDELLES—200 caisses, en gros et en détail à vendre par BUDDECK, WOODS & Co, 3 mai 92, Tchoupitoulas

LISTADOS—Les soussignés viennent de recevoir cinq Lisbonnes listados, No 160, qu'ils vendront à bas prix pour le compte, de même qu'un assortiment de guinghams 8/4, de toutes qualités. MONOD & DAVOCK, 5, rue Conde 2m—2f entre Chartres et Philippe.

INDIGO.—Lavion de Caracas en débarquement du navire Indiana et à vendre par ROBERTS & HALL, 3 m 75 Magasins

SAVON—25 boites pour matelots, en débarquement du navire Indiana, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins 3 m

POISSON—250 caisses morue, 50 douzaines maquereaux 100 de et 10 demi barils saumon, à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH, 36 Poydras 3 mai

PORC—Mess, M. O soit mess, soit prime, à l'inspection, et à vendre par LINDLEY & BUSSEL, 92 Tchoupitoulas 3m

TABAC—7 caisses, feuille dorée, à vendre par JOHN R. SHAW & Co 3 mai 24 Poydras

EAU-DE-VIE de Pêche—5 barils à vendre par JOHN R. SHAW & Co 3 mai 24 Poydras

CHARONNAGE DE PHILADELPHIE.

LES soussignés ont actuellement en mains et reçoivent journellement de la marchandise de Witton, Childs & Co de Philadelphie, un grand assortiment de Charronnages en bois, charrettes fortes et légères, voitures en fer et en bois, charrettes fortes et légères, wagons différentes grandeurs, tout ce qui concerne ce charronnage, brouettes, qu'ils offrent à vendre à très bas prix et à des conditions avantageuses. W. EMMERSON & Co. 11 janv 146, Tchoupitoulas.

F. & J. LACOSTE, rue Royale 108, FONT augmenté de l'ouverture les marchandises d'été qu'ils viennent de recevoir par le navire Ben Lion, arrivant du Havre.

Leur assortiment se compose de jaconas, barèges, batistes, cravates jaconas (nouveautés), marinos de différentes qualités, satin de Saxe, blanc et couleurs, indienne à meubles, crêpes, boutons métal et soie, parfumeries de toutes qualités, demi-bas 31 pour hommes, et une quantité d'autres objets.

Aussi:—En débarquement et reçu par le navire McLelan, vins de Bordeaux, Medoc, St. Julien et St. Estèphe blanc, et un assortiment de liqueurs Seelin et Champion 11 mars

F. & J. LACOSTE,

No. 105, rue Royale, entre Conti et St. Louis.

VIENNENT de recevoir par le navire Ben Lion, arrivant du Havre: Barèges rayés, mousselines de laine, robes; chaînes en chaînettes dites; chaînes manquitines 7/4; coutil diagonal écossais de dernier goût; coutille dite demi; cassimir blanc; chapeaux de paille pour hommes; casquettes et chapeaux bolivars pour enfans; merinos drap d'été, serge, toutes à habits; bas de soie et filoselle, mousseline noire de largeur ordinaire à 6/4; bretelles; parfumeries diverses et d'autres articles pour la saison.

Ils ont constamment un grand assortiment de vin de Bordeaux et de liqueurs assorties. 13 a

Livres! Livres! Livres!

REÇU par le navire Taglioni, du Havre, les ouvrages suivans:

France-manoscrite pittoresque et illustrée 1 grand vol in 8o. Cormenin, le Livre des Orateurs, 1 déc. de, L'orateur par Rousselin, 1 do. de, Mahlée, oeuvre, édition illustrée, 1 do. de, Byron, oeuvres do. 1 do. do. ; Napoléon, Histoire par Lanfrey; id. id. d'Arlotin, Edition illustrée, grand vol. in 8o. 1 do. de, Voyage en Zig-Zag, 1 do. do. ; Laharpe, Cours de Literature, 6 do. do. ; Biographie universelle, 6 do. do. ; Lafontaine, fables illustrées, 1 do. do. ; Sacien, le Nouveau Testament illustré, 1 do. do. ; Oeuvres de Virgile et Horace, réunies, 1 do. do. de Walter, 1 do. do. ; do. de Virgile, édition Pierjoglette 1 do. do. ; do. do. d'Horace, 1 do. do. ; Imitation de Jésus Christ, en 3 langues, 1 do. do. ; Boileau, oeuvres, édition Didot, 1 do. do. ; Boucher, Droit Civil, 2 do. do. ; Livres sacrés de l'Orient, 1 do. do. ; Lavater, physionomie, 1 do. do. ; Nouvelle physionomie, 10 do. do. ; Les Priest, Antiquités mexicaines, 2 forte vide grand in 8o. dont un vol. du planchet illustrés sur papier de Chine; Burette, Histoire de France, illustrée, 1 vole grand in 8o. Mémorial de Ste Hélène, 8 do. do. ; Rienzi, dictionnaire de Conversation, 1 do. do. ; collection complète de tous les ouvrages latins-français, publiés sous la direction de M. Nisard, réunis sous vole en 18 vols grands in 8o, tous les classiques Latin français même édition que ci dessus, la collection du département; D'Ambigné, Réformation, 8 vols in 8o; Barbier, dictionnaire italien et français, 3 vols. in 1o ; Chez de roman nouveaux et une multitude autres; Goldsmith, Histoire d'Angleterre, 4 vols. in 8o ; Hume, 8 do. ; Anquetil, Histoire de France, 4 do. do. ; Capefigue, l'Europe depuis la révolution 4 vols. in 8o. ; Say, Economie politique, 2 do. do. ; Montaigne, français, 1 grands 8o. ; Tacite, Editions scientifiques, 1 do. do. ; Maison Rustique du 19me. siècle, 4 do. do. Histoire de l'Europe 12 in 8o ; Bibliothèque des voyages; 40 do. Univers pittoresque, 40 do. do.

30 av—6 VICTOR HESBERT, 140, Chartres

CIDRE doux de New York, garanti et en bon état—100 barils à vendre par FORDICK & BRO. 26 av 74, Camp

CIDRE—400 barriques & 50 bb. prime lout, à vendre par LINDLEY & BUSSEL, 92 Tchoup.

Nouvelle-Orleans:

MARDI MATIN, 7 MAI 1844.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS:

HENRY CLAY.

OPINION DE M. CALHOUN SUR M. VAN BUREN.

"Bien moins encore puis-je accorder mon appui à aucun candidat qui donnera, par lui ou par ses amis politiques, aide et protection à l'agitation des questions d'abolition dans le Congrès ou ailleurs. Je doute de la sincérité d'un homme qui, tout en déclarant n'être pas abolitioniste, aide à agiter ou laisse agiter ces questions, quelque prétexte qu'il allègue.... Le fanatique égaré est beaucoup moins coupable que celui qui, dans des vues politiques et pour un intérêt de parti, aide à faire ce qu'il sait être défendu par la Constitution."

POUR ELECTEURS DU PRESIDENT ET DU VICE PRESIDENT:

1er. DISTRICT—JACQUES TOUTANT.
2e " ZENON CAVELIER.
3e " GEORGE S. GUION.
4e " LAFAYETTE SAUNDERS.
5e " JACQUES DUFRE.
6e " EDWARD SPARROW.

POUR LE CONGRES.
SECOND DISTRICT:
BANNON G. THEODAUX.
TROISIEME DISTRICT:
THOMAS BUTLER.
QUATRIEME DISTRICT:
LOUIS BORDELON.

TRAITE D'INCORPORATION DU TEXAS.

Le traité d'incorporation et les documents qui l'accompagnent sont publiés en plein par l'*Evening Post* de New York du 27 avril. Comment ces documents sont-ils parvenus à ce journal, avant que le Senat ait levé le secret, c'est ce qu'on n'explique pas; et sans doute il y a là quelque aine de confiance ou quelque fraude qui doit appeler l'attention du Congrès.

Les documens sont trop volumineux pour que nous les insérions intégralement et l'analyse en présente d'assez grandes difficultés. En somme, il faut regretter qu'ils aient été publiés; car ils sont loin de faire honneur à la diplomatie de l'Union et à la renommée de M. Upshur, sous les auspices duquel les négociations ont été poursuivies. Le trahisment en effet une inexpérience rare et une sorte de crédulité maladive qui ne convient guères à un homme d'état.

Le traité d'incorporation sur lequel nous reviendrons à l'occasion, était accompagné d'un message où le Président expose les considérations puissantes qui l'ont porté à prendre l'initiative d'une négociation aussi importante que celle dont il soumet le résultat à la ratification du Sénat. M. Tyler insiste fort sur le désir qu'il suppose au Texas d'entrer dans l'Union, et il semble en même tems tenir assez peu de compte des droits que le Mexique peut revendiquer. La guerre de frontières faite par les Mexicains paraît ne pas être pour M. Tyler une preuve qu'ils désirent rentrer en possession du beau territoire que la bataille de San Jacinto a détaché du gouvernement central. Il croit d'ailleurs que le Mexique est disposé à entrer en arrangement pour la cession du Texas; et il a la conviction qu'il y a pour l'Union urgence à s'assurer d'un pays sur lequel l'Angleterre a des vues. C'est donc surtout pour éviter les maux qui résulteraient du dangereux voisinage de cette puissance qu'il insiste sur la ratification d'un traité qui, selon lui, ne peut manquer d'être un bien pour l'Union.

Une lettre des commissaires Texiens à M. Calhoun, fait suite au message présidentiel; elle porte la date du 15 avril, exprime le désir, de la part du Texas, d'entrer dans l'Union, et présente un aperçu de la situation financière de la jeune république. Cette lettre, la dernière en date, est cependant mise en tête de la correspondance. Serait-ce donc que l'on voudrait nous faire croire que les négociations ont commencé à la réponse du Texas?

Nous mentionnerons en passant une lettre de Mr VanZandt qui demande à M. Webster l'intervention les Etats-Unis, pour mettre fin à la guerre de brigandage que le Mexique poursuit sur les frontières, mais nous signalerons plus spécialement les lettres échangées dans l'été de 1843 par M. Upshur et M. Murphy, chargé d'affaires des Etats-Unis au Texas, dans lesquelles se trouve indiquée l'existence d'une formidable conspiration entre les abolitionistes Texiens et la société d'abolition de Londres. M. Upshur témoigne de vives alarmes, et M. Murphy semble prendre quelque plaisir à les augmenter. Néanmoins notre ministre en Angleterre et Lord Aberdeen ministre des affaires extérieures, n'ont pas cru bon de voir de ce grand projet; et Lord Aberdeen plus tard, a déclaré formellement que jamais le plan exposé dans cette correspondance n'avait été appuyé par son gouvernement. Voici ce que contient une lettre adressée par M. Everett à M. Upshur.

L'attention de Lord Aberdeen a été attirée par quelques suggestions des journaux américains en faveur de l'incorporation du Texas à l'Union, dans le but de contrecarrer les desseins attribués à l'Angleterre; et il a affirmé que, si cette mesure a été mise en jeu pour un parti-pris politique, elle est tout à fait sans provocation. L'Angleterre a reconnu l'indépendance du Texas; elle l'a traité et continuera à le traiter comme un pouvoir indépendant. L'Angleterre encourage l'abolition de la traite et de l'esclavage, de toutes ses influences et par tous les moyens convenables; mais elle n'a aucune envie d'intervenir sur ce point auprès des gouvernemens étrangers.... Quant au Texas, que l'Angleterre ait fait de l'abolition de l'esclavage la condition de son traité, cela est tout à fait sans fondement. Il n'a jamais été fait la moindre allusion en ce sens.

Les lettres de M. Upshur, qui viennent ensuite, offrent de graves révélations sur la façon dont les négociations ont été entamées et poursuivies. Dans une lettre adressée à M. Murphy le 16 janvier 1844, le secrétaire d'Etat s'exprime ainsi:

"Vous ne savez probablement pas qu'il a été fait une proposition pour incorporer le Texas aux Etats-Unis; cette proposition, je l'apprends par la Charge d'Affaires du Texas, a été écartée pour le moment.

Qu'on note cette phrase et que l'on remarque comment M. Upshur s'y est pris pour provoquer les négociations subséquentes.— Dans sa correspondance il revient incessamment sur les avantages qui doivent découler de l'Incorporation, et il a bien soin d'exciter le silence gardé par M. Tyler dans son message sur cette question. Il prétend que c'est le moyen le plus sage et le plus prudent que l'on pût employer pour amener l'heureuse conclusion d'un projet "si vivement désiré par le Président et par la majorité décisive de l'Union." Puis il ajoute:

"Je désire que vous voyiez le Président Houston sans perdre de tems, et que vous lui exposiez l'absolue nécessité de l'Incorporation, relativement aux intérêts et peut-être aussi à la sureté des deux pays."

Il insiste ensuite sur les conséquences qui pourraient résulter d'un refus de la part du Texas, et de peur que la persuasion n'ait pas tout l'effet désiré, il se laisse aller à des menaces. Et cela ne lui suffit pas encore. Pour décider le gouvernement Texien à écouter ses propositions, il ne craint pas de faire l'assertion suivante, qui, d'après toutes les apparences, se trouve complètement en dehors de la vérité. c'est une triste preuve de l'influence que peut exercer sur la faiblesse humaine l'ambition de voir réussir un plan longtemps caressé.

"On a cherché, dit M. Upshur, à constater l'opinion des sénateurs sur ce sujet, et l'on a trouvé qu'une majorité bien marquée des deux-tiers est en faveur de la mesure. Je tiens ce fait d'une source parfaitement authentique; et j'ai quelque raison de penser que le président Houston a reçu la même information par une voie qui lui inspirera toute confiance. A mon sens il n'y a pour moi aucun doute sur la ratification du Traité de l'Incorporation, si le Texas consent à le conclure."

On ne saurait douter que cette assurance n'ait été la cause efficiente du traité, et cependant M. Tyler n'a pas craint d'affirmer que les négociations avaient été spontanées de la part du Texas sans aucune intrigue ou sans aucune manœuvre de la part du gouvernement de l'Union.

"Vous pouvez montrer cette lettre au Président Houston, ajoute plus loin M. Upshur. Il y verra, je pense, les raisons qui justifient l'anxiété que je manifeste sur ce sujet, raisons qui affectent le Texas tout aussi sérieusement que les Etats-Unis. Le concours aussi sérieusement que les Etats-Unis. Le concours aussi sérieusement que les Etats-Unis. Le concours de tous ces gouvernements sur ce point important serait très deux gouvernements pour le bonheur de l'humanité....

"Je vous prie instamment de ne point perdre de tems et d'appeler vivement sur ce sujet l'attention du Président Houston. Il est nécessaire aussi que vous vous teniez avec régularité et promptitude au courant de tout ce qui arrivera à ce propos. Cela est absolument indispensable, attendu que les partisans de cette mesure dans le Congrès sont impatients d'agir et qu'il est difficile de les modérer par l'espoir que le but pourra être atteint par la voie des négociations."

Peut-on douter après cela que toute cette négociation n'ait été entreprise dans un esprit d'égoïsme et concertée par la fraude. Les menaces, les prières, les déceptions ont été mises en jeu pour entraîner le Texas; et la correspondance semble avoir été écrite et dirigée dans le but d'irriter les rivalités et les inimitiés qui peuvent exister entre le Texas et l'Union. Encore une fois il est fait à regretter que ces pièces aient été mises au jour. Les Etats-Unis sont en droit de s'indignerquelque peu sur pour la garde des prisonniers et dangereux pour tous ceux qui sont obligés de l'habiter.

Il expose que les officiers de la Cour Criminelle commettent un abus de pouvoir en retenant indéfiniment les prisonniers après que leur temps de détention est terminé, pour le paiement des frais de cour.

Il recommande que les noirs et les blancs soient séparés dans les prisons de la première municipalité. Il a trouvé la manière de travail de la première municipalité dans un tout aussi mauvais état que la prison de paroisse. Les prisonniers sont sans lits et sans linge de nuit. Les malheureux détenus sont obligés de porter nuit et jour les habits qu'ils avaient lors de leur incarcération, quelquefois pendant six mois et plus.

Il recommande qu'il soit nommé un comité chargé d'examiner deux fois par mois la prison de paroisse et la manière de travail.

Il trouvé le maison de travail de la seconde municipalité en très-bon ordre.

Comme il se trouve à la geôle de la seconde municipalité plusieurs esclaves qui n'ont jamais été réclamés et dont les frais excèdent la valeur.—conseille de les vendre.

Il appelle l'attention de l'avocat-général sur quelques nègres détenus et qui n'ont pu justifier de leur liberté.

La prison de la troisième municipalité, trouvée en bon état.

Il recommande de faire tenir les élections dans des lieux autres que cafés et buvettes—et engage l'avocat-général à faire décider la validité des certificats Elliott.

Enfin, il recommande à l'avocat-général de poursuivre le jeu de Rends.

Hier, le coroner Davis a présidé un jury d'enquête sur le corps d'un nègre trouvé noyé dans la rivière, en face de la rue du Port, 3ème. municipalité.

Felix McGirk a été arrêté hier par la police de la seconde municipalité, accusé de vol avec effraction dans la maison de John Monohan.

Dimanche matin, un jeune homme de 17 à 18 ans, Moses de Groote, est parti de chez lui, 131, Nouvelle-Levée, pour aller pêcher au lac. Il a été vu en effet dans le journée, au lac, près de l'embouchure du nouveau canal; mais depuis lors on ne sait ce qu'il est devenu et l'on a des craintes sérieuses sur son sort.

Wallace, esclave de M. Walker, a été jugé hier par un jury présidé par le Recorder Baldwin, d'après les dispositions de code noir, sous la prévention d'avoir volé de l'argenterie et des habits chez MM. Ralph King, rue Carondelet, et Hart, rue Bienhus. Trouvé coupable sur tous les points, il a été condamné à recevoir cent coups de fouet et à porter pendant trois mois un collier de fer.

BENEFICE DE M. DESSONVILLE.

Si le rire et la gaîté ne sont point morts parmi nous, la salle d'Orléans sera pleine ce soir: M. Dessonville donne son bénéfice. Pour ne pas déroger à ses bonnes habitudes et artiste a en composer le représentation d'une façon assez originale: une comédie de Molière, le *Dépit Amoureux*, le primeur, de deux vaudevilles dans l'un desquels Mme Fleury-Jolly jouera et chantera, le grand duo de la *Reine de Chypre*, plus une petite charsonnette exécutée par M. Dessonville, en voilà le menu, et certes bien difficile qui n'en serait pas satisfait.

PENNSYLVANIE.—Le Sénat a adopté à une très faible majorité et après une vive discussion la section du bill autorisant une taxe de trois millièmes, sur qu'elle avait été passée à la Chambre. L'adoption de divers amendemente ont d'ailleurs nécessité le renvoi du bill à la Chambre. Mais l'adoption de cette mesure sera accueillie avec plaisir comme un signe non équivoque du chef de la Pennsylvanie de faire honneur à ses engagemens.

[Extrait de la correspondance de l'*Abeille*]

WASHINGTON, 29 avril 1844.

La lettre de M. Van Buren, qui a paru dans le *Globe* d'hier soir, a produit l'effet d'une bombe dans les rangs du parti locofoco, où elle a porté la désunion et le désespoir. — Les uns prient de prendre du ton de notre candidat, les autres disent qu'il est trop fort,—et d'autres en plus grand nombre ne savent quel parti prendre.—En présence tout cela, les élections de la Virginie qui commencent à se dessiner contre eux d'une façon désolante, il y a vraisemblablement de quoi le désespérer.— Il n'y a guère plus de doute maintenant, que les whigs aient une majorité en Chambre à Richmond, et que, par suite, l'élection d'un sénateur whig des Etats-Unis, à l'expiration du temps de M. Rives.

M. Calhoun est son ami dans le cabinet, paraissant extrêmement occupé; on ne sait pas précisément à quoi ils s'occupent, mais on assure qu'il sagit de former un *parti méridional*, dans le but de faire opposition à l'administration de M. Clay et de soutenir la présidence de M. Calhoun en 1848.—Ce projet est sérieux, du moins très probable.

Il y a ici un très grand nombre de whigs, se rendant à Baltimore, et le choix de candidat à la vice-présidence est fortement agité.—Il est impossible de deviner ce qui en résulte de la convention.—Il est plus dit pourtant que M. Clayton est le candidat favori des delégués des Etats du sud et du sud ouest, ainsi que du Rhode-Island et du Maryland. M. Barts est soutenu par le Massachusetts, le Connecticut, le Vermont, et l'Ohio.—M. Dallas a pour lui l'influence de M. Webster à New-York.— M. Filmore a beaucoup de chaude partisans à New-York, trop chauds peut-être. — M. Frelinghuyten, dans le New-Jersey, — M. Sergeant, dans la Pennsylvanie, — Je crois que M. Clayton sera le premier et le second choix de la Virginie, de la Caroline du Nord, de la Georgie, de la Caroline du Sud, du Tennessee, et Kentucky, du Maryland, et du Rhode Island, — le second choix de la Pennsylvanie, de New-York, de l'Indiana, et de l'Illinois. Je ne sais pas comment voteront votre Etat, (la Louisiane) l'Alabama, le Mississippi, l'Arkansas, et le Missouri; mais je crois cependant qu'ils préféreront M. Clayton à tout autre.—La chance est donc, à mon sens, la meilleure de toutes, quoiqu'il soit impossible de prédire le résultat.

L'affaire de Dunn, accusé de trahison, vient de commencer devant la Cour Suprême de Rhode Island.

VIRGINIE.—Elections—N'ayant reçu hier de nouvelles ni de Richmond ni de Baltimore, nous sommes obligés de puiser dans ceux de Washington les détails relatifs à l'élection de la Virginie.

Il paraît que M. Goggin, le candidat whig pour le Congrès est élu dans le comté d'Albemarle.

Dans le comté d'Accomac, le résultat est encore incertain.

Jusqu'à présent le résultat est plus satisfaisant, que nous ne l'espérions. Il est assez probable que nous aurons la majorité dans la Chambre des délégués.— Mais encore une fois le point le plus important est le gain considérable que nous avons obtenu dans les votes—soit en augmentant nos majorités, soit en diminuant celles de nos adversaires.—

Le *Président Tyler* semble être jaloux de marquer son séjour au pouvoir par des traités. — C'est assurément une ambition légitime et louable pourvu qu'elle ne dégénère pas en manie— et pourvu surtout qu'on sache faire tourner ces traités au bénéfice des Etats-Unis.

Il paraît, dit le *Madisonian*, qu'un traité a été négocié à Berlin, par M. Wheaton notre ministre plénipotentiaire, avec les douanes Allemandes, et que ce traité sera incessamment soumis au Sénat.

Un canot contrefait de $1,500 a été payé à présentation par la banque Commerciale de New York le 27 avril—mais le porteur du check a été